Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1917)**

Heft 17

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Constantes physiques; nous trouvons pour l'ardoise 80,8, au lieu de 81 indiqué. Nous déterminons l'éternit à 70,6. Donc, si les trois corps étaient de la même épaisseur, ce serait l'éternit qui isolerait le mieux, ayant une transmission environ la moitié moindre que celle de la tuile.

Le tableau précédent résume nos résultats.

Nous terminons en exprimant le vœu que les ingénieurs suscitent quelquefois des recherches théoriques relatives à leur art, en indiquant les sujets qui leur paraissent intéressants à ceux qui ont le privilège de travailler dans nos laboratoires universitaires suisses et qui ne sont souvent pas au courant des progrès qu'ils pourraient faire faire à la science technique, celle-ci ne relevant pas directement de leur domaine.

Concours pour l'Hôtel de la Banque Nationale Suisse, à Zurich.

Extrait du rapport du jury.

Deuxième concours[1].

Le jury se réunit le 2 juin 1917 à 8 h. du matin à la « Meise », sous la présidence de M. le Conseiller aux Etats Dr Paul Usteri qui fait constater que tous les architectes ci-après mentionnés, qui avaient été invités à prendre part au concours, ont envoyé leur projet, soit :

MM. *Hermann Herter*, Zurich,
Vogelsanger et Maurer, Rüschlikon,
von Senger, Kaiserstuhl,
Bischoff & Weideli, Zurich,
Pfister frères, Zurich,
Albert Fröhlich, Zurich,
Messmer frères, Zurich,
Müller & Freytag, Thalwil,
Pestalozzi & Schucan, Zurich,
Pfleghard & Häfeli, Zurich.

Le président donne lecture du programme de construction, et invite ensuite les membres du jury à examiner individuellement les projets présentés.

L'après-midi, une délibération générale a lieu devant les projets.

Dans le courant du 3 juin, le jury procède à une récapitulation des délibérations de la veille et formule ses propositions à la Commission de construction.

Discussion des projets classés aux trois premiers rangs.

I. Pfister Frères, Zurich.

Ce projet se distingue par un porche d'entrée ouvert, comprenant cinq travées, situé du côté de la Rue de la Bourse; par un vaste vestibule et par les belles disposition du hall des caisses. La très grande valeur de ce projet réside dans l'enchaînement harmonieux de ses différents locaux. Quelques détails sont moins heureux; en particulier, l'administration des titres devrait être entièrement remaniée. Les accès du rez-de-chaussée au sous-sol ne sont pas conformes au programme, car ils dégagent dans un bureau situé en dehors du bâtiment. En outre, l'escalier de la caisse, placé au-dessous de celui du magasin, n'est pas assez protégé.

L'architecture du hall des caisses est élégante et bien étudiée; les colonnes placées devant les piliers réduisent à dix mètres la longue portée des sommiers. Les guichets des caisses sont disposés avec goût. Outre l'escalier, un ascenseur devrait relier l'administration des titres avec les caveaux.

Vu le grand nombre de locaux disponibles qui se trouvent dans l'attique et dans les combles, un entresol n'a pas été jugé utile.

Les grands escaliers n'ont pas l'aspect imposant que l'on pourrait attendre; les deux volées inférieures aboutissent à un palier bas et mal éclairé, et celles des étages supérieurs sont entièrement enveloppées de murs. Les dégagements inférieurs sont trop rapprochés des portes des ascenseurs, ce qui serait préjudiciable à une bonne circulation. L'éclairage des corridors des étages parait être insuffisant. La salle des séances et les bureaux des directeurs, au premier étage, sont bien disposés; le salon de la direction au deuxième étage et la salle des séances au troisième étage devraient être transférés du côté des faces Est ou Nord.

Les nombreuses fenêtres des étages supérieurs permettraient, si le besoin s'en faisait sentir dans l'avenir, de modifier facilement les distributions.

Les combles sont très vastes et pourraient être avantageusement distribués et loués.

L'architecture des façades est monumentale et harmonieuse; on a cependant l'impression que le toit gagnerait à être diminué. Ce projet fait preuve, soit dans l'étude des plans, soit dans l'étude des façades, de qualités artistiques qui n'ont été atteintes par aucun des autres projets. *(A suivre).*

[1] Les résultats du 1er concours ont été publiés à la page 240 du *Bulletin technique* de 1916.

Mode d'exploitation à adopter sous le régime de la traction électrique sur le tronçon Erstfeld-Bellinzone.

En prévision de la mise en service de la traction électrique sur la ligne du Gothard, la Direction générale des C. F. F. expose, dans son rapport du 20 juillet 1917 au Conseil d'administration, ses vues au sujet de l'exploitation du tronçon Erstfeld-Bellinzone.

I. Exploitation à traction simple.

On peut envisager les modes d'exploitation suivants :

1° Traction double (une seconde locomotive en queue du train) sur les rampes, et traction simple pour le parcours du tunnel du Saint-Gothard et à la descente, les trains étant reformés aux stations culminantes des rampes en trains de 1000 tonnes (maximum admis).

2° Traction double (une seconde locomotive en queue) sur les rampes, et traction simple pour le parcours du grand tunnel et à la descente, sans reformation des trains au point culminant, c'est-à-dire sans l'utilisation complète du maximum de charge autorisé de 1000 tonnes sur les tronçons favorables (comme pour la traction actuelle).

3° Traction simple sur le parcours entier, sans modification de la composition des trains en cours de route.

4° Traction simple sur le trajet entier, avec réunion de deux trains aux stations culminantes des rampes pour le parcours du tunnel du Saint-Gothard et la descente. Au lieu de réunir deux trains, on pourrait aussi envisager la reformation des convois en trains de 1000 tonnes, comme dans la première alternative. Nous verrons toutefois plus loin que cette reforma-

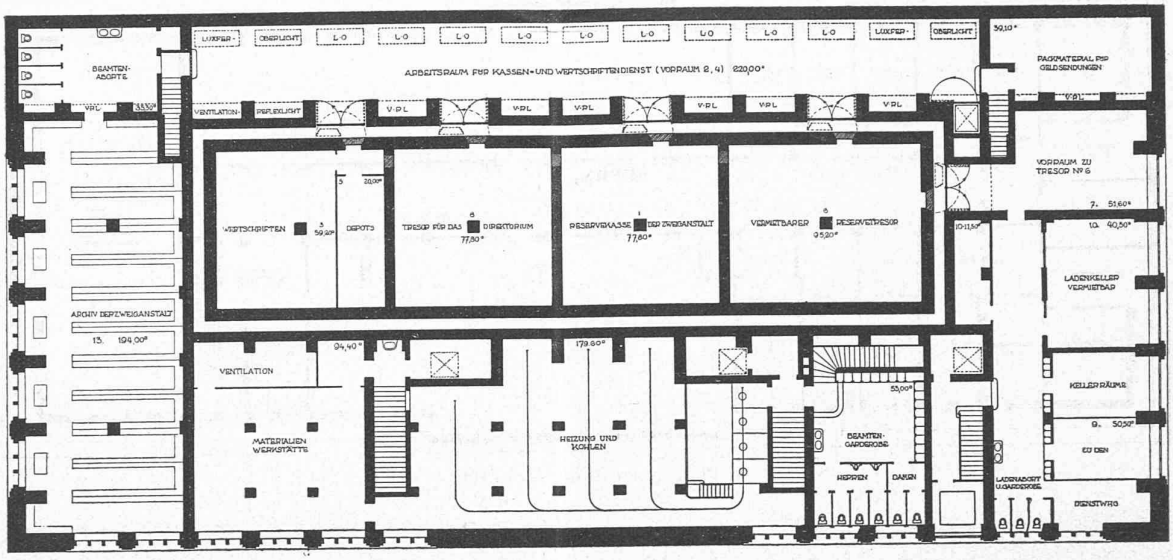

Plan du sous-sol. — 1 : 400.

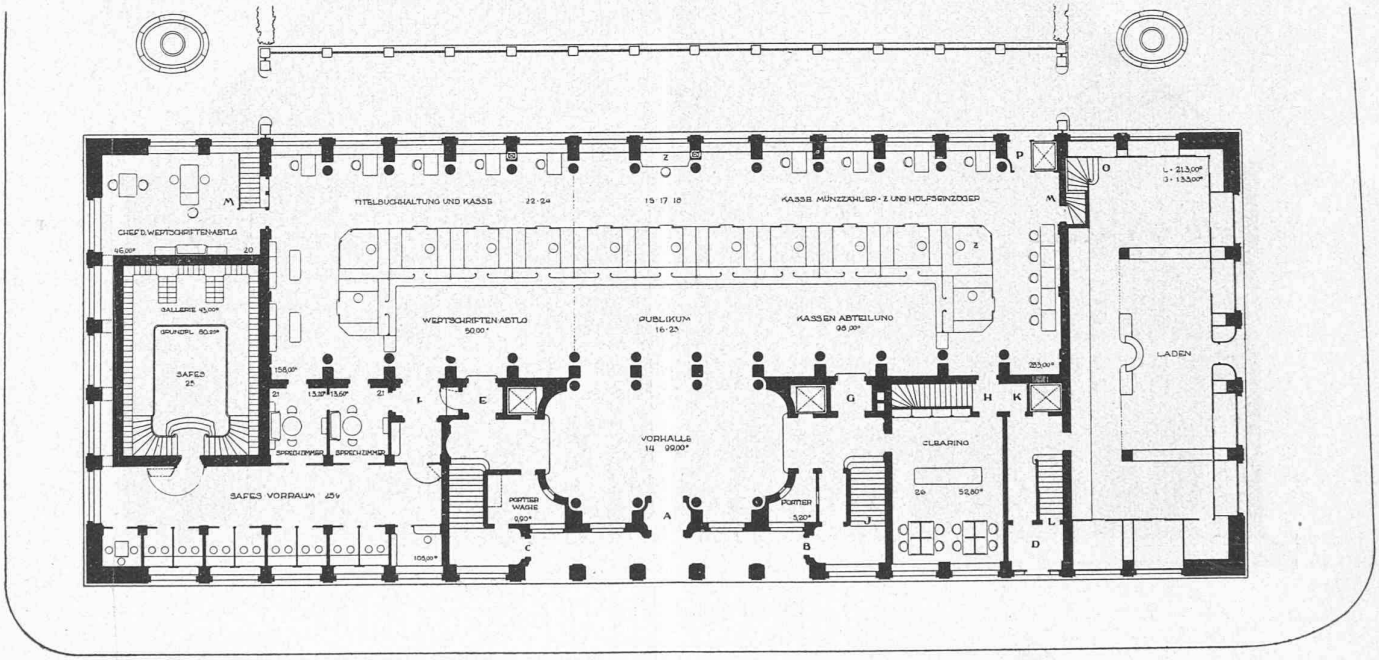

A: HAUPTEINGANG B: NEBENEINGANG FÜR ANGESTELLTE - NOTAUSGANG VON DER SCHALTERHALLE C: NEBENEINGANG FÜR PORTIER D: EINGANG FÜR VERMIETBARE RÄUME, DIENSTWOHNUNGEN SPÄTERER NEBENEINGANG
E: NEBENEINGANG ZUR WERTSCHRIFTEN-ABTEILUNG UND SAFES F: EINGANG ZU DEN SAFES G: NOTAUSGANG VON DER SCHALTERHALLE DURCH AUSGANG B H: BEAMTENAUFGANG ED BANK U. CLEARING V. GARDEROBE U. ABORTEN
J: ZUGANGSTREPPE ZUR BEAMTENGARDEROBE K: HAUSWARTDURCHGANG L: ABGANG ZUM VERMIETBAREN TRESOR LADENABORTEN ETC. M: TREPPEN ZU DEN TRESORS BEZW. ARBEITSRÄUMEN O: TREPPE ZUR LADENGALLERIE
P: ZUFUHR VON BARGELD

Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.

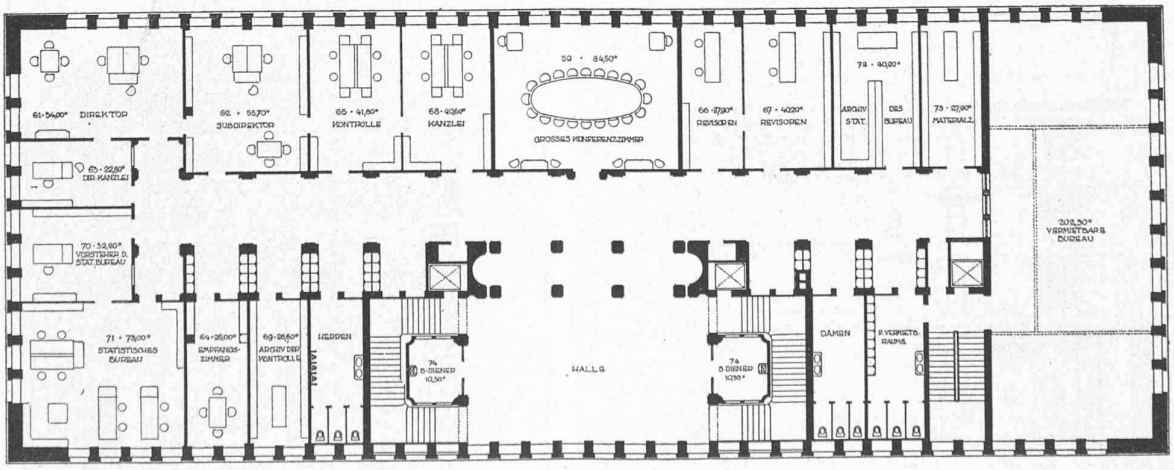

Plan du 3me étage. — 1 : 400.

1er rang : projet de MM. *Pfister Frères*, à Zurich.

(Clichés de la *Schweiz. Bauzeitung.*)

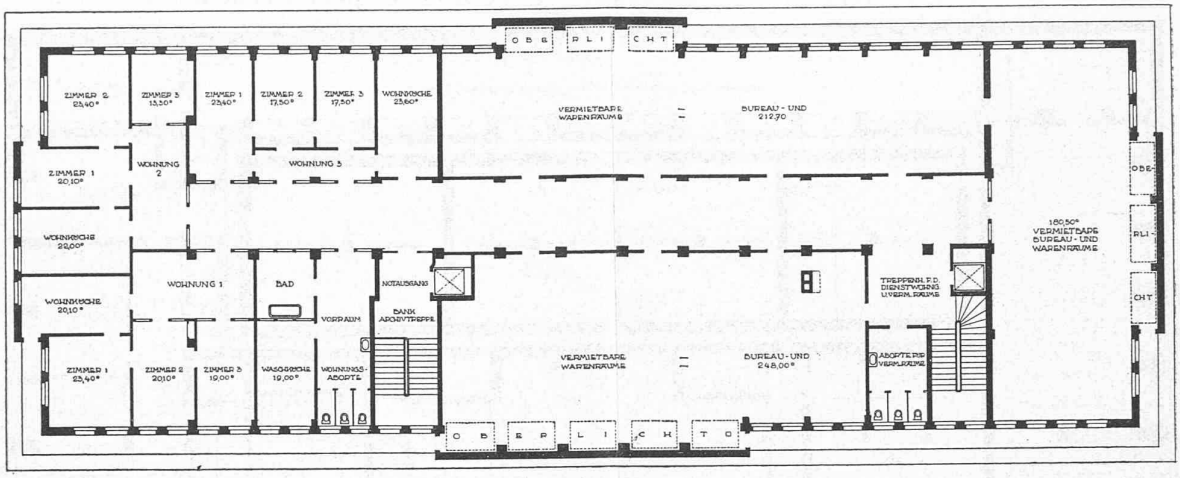

Plan de l'attique. — 1 : 400.

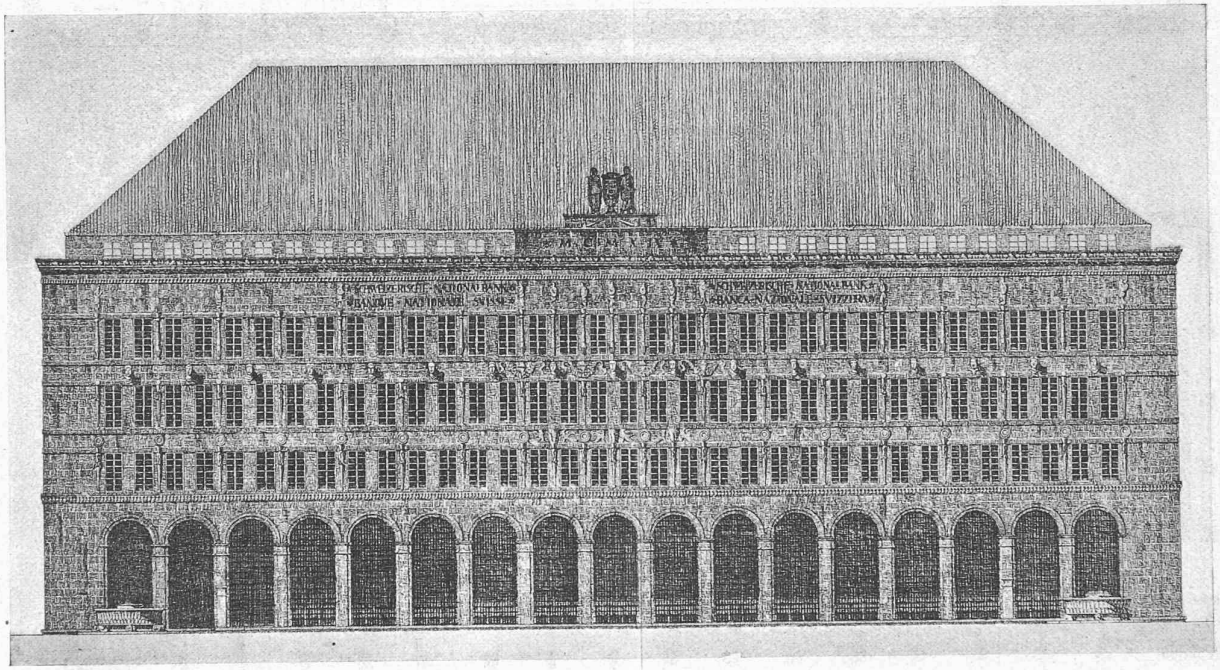

Façade sud. — 1 : 400.

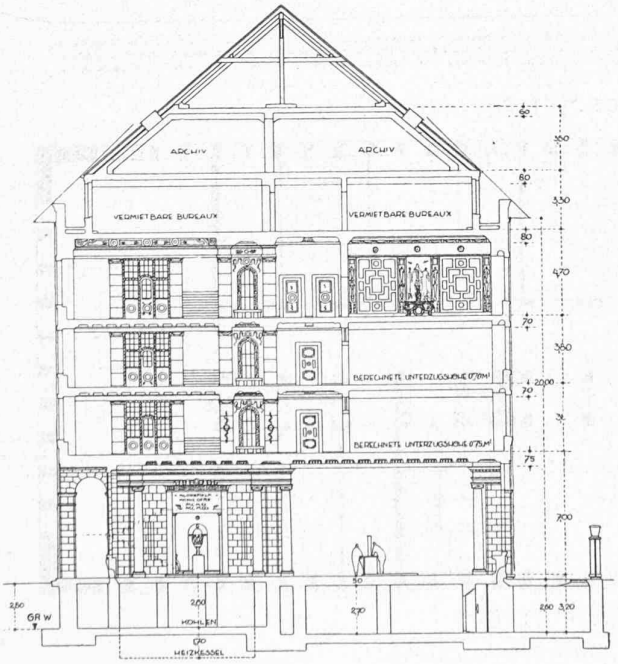

Coupe transversale. — 1 : 400.

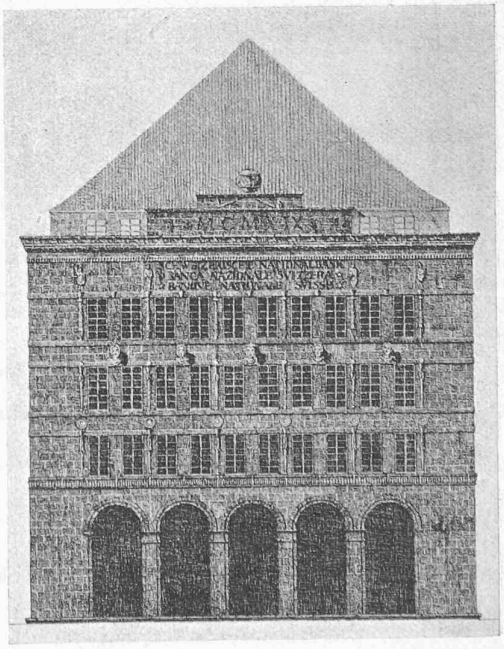

Façade ouest. — 1 : 400.

1er rang : projet de MM. *Pfister Frères*, à Zurich.

(Clichés de la *Schweiz. Bauzeitung*.)